

**TARIFS DES LICENCES ET TRANSFERTS 2004-2005
ET RISTOURNES AUX COMITES DEPARTEMENTAUX**

Nouvelles licences et renouvellement des licences

	+ de 10 ans	10 ans et moins
PRIX	26,50 €	16,50 €
F.F.N.	15,50 €	9 €
C.I.F.	6 €	4 €
C.D.	5 €	3,50 €

Licences Corporatives

PRIX	F.F.N.	C.I.F.
15 €	8 € 50	6 € 50

Ristourne

La ristourne sur licences de 0,46 € payée en supplément par la F.F.N. pour le traitement informatique sera reversée intégralement par le C.I.F. aux Comités Départementaux.

Individuelle

Cotisation en sus du prix de la licence plein tarif : 40 €

TRANSFERTS

(Frais de dossier – **sur facture F.F.N.** au comité régional)

Seulement pour les licenciés de + de 10 ans (nés en 1994 et avant)

GRATUITE (sans dossier à établir) **pour :**

Les licences ENF (nés en 1995 et après)

Les licences des Dirigeants et Officiels (avec l'accord du comité régional)

Les licences d'été (été à été uniquement)

Les licences corporatives

	1 ou 2 membres	3 membres	4 membres	5 membres et +
PRIX	46 €	32 €	27 €	23 €
F.F.N.	23 €	16 €	13 € 50	11 € 50
C.I.F.	12 €	8 € 50	7 € 50	6 € 50
C.D.	11 €	7 € 50	6 €	5 €

ATHLETES DE HAUT NIVEAU

Dédommagement des structures formatrices Licence « FFN » vers une licence « FFN » :

Français :

Liste ELITE	MJS	4575 €	}	Sur la base des listes arrêtées au 1 ^{er} octobre 2004, tarifs applicables pour toutes la saison sportive 2004 / 2005
Liste SENIORS	MJS	3050 €		
Liste JEUNES	MJS	1€		
Liste ESPOIRS FFN		765 €		

Non sélectionnables :

Licencié ayant participé à une épreuve internationale durant les 2 dernières années :	4 575 €
Licencié ayant participé à un championnat national dans son pays durant les 2 dernières années :	1 525 €

Répartition financière effectuées par le comité régional recevant le dossier de transfert :

- 20 % pour la FFN
- 20 % pour le comité régional quitté
- 10 % pour le comité départemental quitté
- 50 % pour le club quitté.

Licence "étranger" vers une licence "FFN"

A l'exception des communautaires et des titulaires d'un contrat de travail avec un club Français, ressortissant d'un pays ayant conclu un accord de coopération avec l'Union Européenne.

Licencié ayant participé à une épreuve internationale durant les 2 dernières années :	4 575 €
Licencié ayant participé à un championnat national dans son pays durant les 2 dernières années :	1 525 €

L'intégralité de la somme revient à la FFN.

COMITES REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX

Abonnement aux frais de communication de la FFN : **Sur la facture FFN**. Pour TOUS les comités : **153 €**

Comprenant entre autre :

- L'annuaire fédéral,
- Le spécial classement et annuaire des séries,
- Le spécial règlement,
- Le spécial résultat,
- Les comptes rendus des réunions des comités Directeurs et des commissions Fédérales,
- La cotisation de l'assurance Responsabilité Civile personnelle des dirigeants des comités...

BULLETIN OFFICIEL

Le Bulletin Officiel papier étant le lien permanent avec le CIF, outil de travail indispensable, son abonnement devient obligatoire dans l'affiliation.

Dès le début de la saison prochaine, les rares clubs « non abonnés » seront relancés.

L'abonnement s'effectue du 1^{er} octobre 2004 au 30 septembre 2005 pour une somme de 136 €. Le supplément "information" est à 75 € pour la même période d'une année.

L'abonnement au mini Bulletin vert électronique s'élève à 15 € pour la même période d'une année.